

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023

DELIBERATION 2023-06-45

OBJET : TARIFS PUBLICS 2023 ALIZE – MARCHÉ DE SURVEILLANCE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 22 juin 2023

Date d'affichage : 22 juin 2023

En exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33

Etaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONÉC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALÉN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Claire LE ROY, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE
Jean-Yvon BOUCHEVARO à Gisèle LE DALL
Pierre BODART à Claire LE ROY

Monsieur Alain LAMOUR a été nommé secrétaire de séance.

TARIFS PUBLICS 2023 ALIZE – MARCHE DE SURVEILLANCE

Lors de la séance du 14 décembre 2022, l'assemblée délibérante a voté la délibération n°2022-12-91 qui fixe les tarifs municipaux pour l'année 2023.

Après consultation, la société ASSIST SECURITE PRIVEE a été retenue pour le marché de surveillance de la salle culturelle l'Alizé.

| Type prestation | Taux horaire Jour HT | Taux horaire Nuit HT de 21h00 à 6h00 | Taux horaire Jour dimanche HT | Taux horaire Nuit dimanche HT de 21h00 à 6h00 | Taux horaire Jour férié HT | Taux horaire Nuit férié HT de 21h00 à 6h00 |
|-------------------|-----------------------|--------------------------------------|--------------------------------|---|-----------------------------|--|
| Agent de sécurité | 22 | 24.20 | 24.20 | 26.62 | 44 | 48.40 |
| SSIAP | 24 | 26.40 | 26.40 | 29.04 | 48 | 52.80 |
| Maître-chien | 26 | 28.60 | 28.60 | 31.46 | 52 | 57.20 |
| Type prestation | Taux horaire Jour TTC | Taux horaire Nuit TTC | Taux horaire Jour dimanche TTC | Taux horaire Nuit dimanche TTC | Taux horaire Jour férié TTC | Taux horaire Nuit férié TTC |
| Agent de sécurité | 26.40 | 29.04 | 29.04 | 31.94 | 52.80 | 58.08 |
| SSIAP | 28.80 | 31.68 | 31.68 | 34.85 | 57.60 | 63.36 |
| Maître-chien | 31.20 | 34.32 | 34.32 | 37.75 | 62.40 | 68.64 |

Dès lors, le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, est invité à :

- APPROUVER les tarifs ci-dessus à compter du 11 septembre 2023.

Avis des commissions :

Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Finances, Administration Générale, Personnel, Communication, Démocratie, Citoyenneté, Relations Internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 30 JUIN 2023

Le Maire,
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,
Alain LAMOUR

